

**Délibération du Bureau du Conseil d'Administration n° 41-24  
Séance du jeudi 28 novembre 2024**

Rendue exécutoire

Le Bureau du Conseil d'Administration de Val d'Oise Habitat s'est tenu le jeudi 28 novembre 2024 à 09h30 au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Christine CAVECCHI, le quorum étant atteint.

**Présents :**

M <sup>me</sup> Marie-Christine CAVECCHI	Présidente
M. Patrick BAQUIN	Administrateur
M. Alexandre PUEYO	Administrateur
M <sup>me</sup> Agnès RAFAITIN	Administratrice
M. Emmanuel VIEGAS	Administrateur
Mme Linda BOUSLAMTI	Administratrice

**6 présents**

**Absent / excusé :**

M. Xavier HAQUIN Vice-Président, pouvoir à Mme CAVECCHI

**1 absent dont 1 ayant donné pouvoir**

**Direction/Service :** Direction Stratégie Patrimoniale

**Objet :** Rétrocession à la ville du Parc Kennedy situé à Sarcelles.

Vu l'article L 443-14 du code de la construction et de l'habitation sur l'aliénation d'un élément du patrimoine autre que les logements ;

Vu la délibération du Conseil d'administration n°02-24 du 28 février 2024 actant la délégation de compétences du Conseil d'Administration au Bureau et à la Directrice Générale ;

Vu le rapport présenté au Bureau du 28 novembre 2024 relatif à l'objet susvisé ;

**Le Bureau du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :**

- **AUTORISE** la cession à l'euro symbolique du parc Kennedy situé à SARCELLES, représentant une emprise foncière totale de 34 332 m<sup>2</sup> à prélever sur les parcelles cadastrées section AY numéros 249, 291, 187, 188, 253, 256, 266, 62 incluant le pavillon Kennedy sis sur la parcelle AY n°63, telle que cette emprise est identifiée au plan de division joint ;
- **AUTORISE** la Directrice générale ou son représentant dans le cadre des délégations en vigueur à signer l'acte de cession ainsi que l'ensemble des actes y afférent.

Approuvé à l'unanimité

Pour Extrait Certifié Conforme  
La Présidente



Marie-Christine CAVECCHI

—